

duits qui peuvent être assujettis à des quotas d'importation?

L'hon. M. Sharp: Je doute fort, monsieur l'Orateur, que cette mesure puisse être efficace, mais je pense que nous devrions être prêts à annuler nos concessions sur les importations au Canada qui intéressent les États-Unis, si ces derniers annulent en fait des concessions qui nous intéressent.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Le 13 octobre, les participants à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'UNCTAD, ont déclaré que la négociation Kennedy contribuera à accentuer le déclin de la participation relative des pays en voie de développement au commerce mondial. A ce propos, quelles mesures le gouvernement prend-il pour s'assurer qu'on tient compte de la position des pays en voie de développement?

L'hon. M. Mitchell Sharp: Monsieur l'Orateur, tous les pays du monde, qu'ils soient en voie de développement ou déjà développés, peuvent profiter des concessions résultant de la négociation Kennedy. Les pays émergents veulent des concessions supplémentaires sous forme de privilèges spéciaux, et l'UNCTAD est en train d'en discuter.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

L'ACCORD BILATÉRAL AVEC LA FRANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Le Canada et la France ont-ils conclu, la semaine dernière, un accord bilatéral de collaboration quant à l'établissement de programmes de production, de recherches et de développement en matière de défense?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je demanderais que la question soit adressée au ministre concerné, c'est-à-dire le ministre de la Production de défense.

L'hon. M. Lambert: Je vais donc l'adresser au ministre de l'Industrie en sa qualité de ministre de la Production de défense. Le Canada et la France ont-ils conclu, la semaine dernière, un accord bilatéral de collaboration quant à l'établissement de programmes de production, de recherches et de développement en matière de défense?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): C'est exact, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Lambert: Une question supplémentaire. Cet accord s'établit-il dans le cadre des relations du Canada avec la France en vertu de l'OTAN, ou s'agit-il d'une simple entente bilatérale découlant de ce que j'appellerais nos relations directes avec la France?

L'hon. M. Drury: La participation de la France à l'OTAN a incontestablement influé sur les négociations qui ont abouti à l'accord. Il vise, en fait, à accroître la collaboration entre le Canada et la France, en matière de recherche et de mise au point, pour le matériel de défense. C'est un accord bilatéral plutôt qu'une partie de l'accord général de l'OTAN.

L'hon. M. Lambert: Une autre question supplémentaire. Le ministre serait-il prêt à déposer le texte de cet accord le plus tôt possible?

L'hon. M. Drury: A mon grand regret, monsieur l'Orateur, cela est impossible, étant donné qu'il s'agit de matériel de défense. Comme le député le comprendra, certaines dispositions sont secrètes et ne seront donc pas rendues publiques.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire. Comme la France s'est retirée de l'OTAN, sur le plan militaire, et comme la rumeur court qu'elle s'est associée avec l'Union soviétique pour un programme conjoint de formation, le ministre de la Défense nationale nous dirait-il quelle est maintenant la position du Canada à l'égard des autres membres de l'OTAN par suite de ce traité que nous avons conclu avec la France?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, je le répète, cet accord ne fait pas partie du traité de l'OTAN; c'est un accord bilatéral bien distinct. Nous avons des accords semblables avec d'autres pays. Cela n'a pas forcément de rapport direct sur le niveau ou l'étendue de la participation de la France à l'OTAN.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que le ministre ait compris le sens de ma question. Je vais la formuler autrement. Comme la France est maintenant considérée en quelque sorte comme un risque pour la sécurité. . . (*Exclamations*)

C'est ce que laissaient entendre de façon générale les nouvelles parues dans les journaux.